L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 MAI 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., propriétaires: G. F. WEISSE, E. DUFOUR, E. DUVERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 17 MAI.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnemens à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

Le Traité de Paix.

Les journaux anglais apportés par l'Hermann renferment un sommaire du traité de paix que les alliés ont conclu récemment avec la Russie. Nous recevrons probablement demain le texte même du traité.

La Convention est en trente-quatre articles. Elle déclare que la paix est rétablie entre l'Angleterre, la Sardaigne, la Turquie et la France, d'une part, et la Russie, d'une autre. Les territoires occupés pendant la guerre seront évacués dans le plus bref délai possible. Les villes conquises en Asie par les Russes seront rendues à la Turquie. Les alliés, de leur côté, rendent au czar Sébastopol, Balaklava, Kamiesh, Eupatoria et Kertch. Les anciens belligérants feront un mutuel échange de prisonniers.

La Turquie entre dans le concert européen et a désormais droit à la protection de l'Europe. Le Sultan s'engage, en revanche, à rétablir l'égalité entre ses sujets chrétiens et ses sujets ottomans. (Le hatti-humaïoun a déjà été promulgué).

Le Bosphore et les Dardanelles continueront, en vertu de la Convention du 13 juillet 1841, à rester fermés aux navires de guerre. Ceux-ci ne pourront pas non plus pénétrer dans la mer Noire; les Russes et les Turcs y auront cependant quelques bâtimens pour faire le service de leurs côtes, et le nombre de ces bâtimens est fixé par une convention annexée au traité. Chacune des puissances contractantes placera également deux petits navires à l'entrée du Danube.

Le commerce est libre dans la mer Noire; il ne sera soumis qu'aux règlemens de police ordinaires. Les puissances étrangères enverront des consuls dans les villes situées sur le littoral de la mer Noire et de la mer d'Azof. Ces deux mers devenant neutres, les Russes ni les Turcs ne pourront établir sur leurs bords des arsenaux de marine militaire.

La navigation du Danube et de ses bouches est libre. La France, l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie et la Turquie nommeront une commission, composée d'un représentant de chacune de ces puissances, pour diriger les travaux qu'exige l'état du Danube depuis Isatcha jusqu'à Tra. De graves obstacles, on le sait, gênent la navigation du fleuve entre ces deux points. Une autre commission, dans laquelle l'Autriche, la Bavière, la Turquie et le Wurtemberg seront représentées, veillera à la libre navigation du Danube. Cette commission sera d'abord unie à celle des principautés, mais elle deviendra permanente au bout de deux ans, lorsque la commission générale sera dissoute.

La frontière de la Bessarabie sera rectifiée. La nouvelle ligne partira de la mer Noire, à un mille à l'est du lac Bourna Sola, et suivra le chemin d'Akerman jusqu'à la vallée de Trajan, en passant au sud de Belgrade. Remontant la rivière Yalpuck jusqu'à Savatsika, elle ira aboutir à Karmari, sur le Pruth. Le reste de la frontière ne sera point changé. Ce nouveau tracé rejettera dans la Moldavie une zone qui appartenait jusqu'à présent à la Russie.

La Moldavie et la Valachie continuent à reconnaître la suzeraineté de la Turquie; les parties contractantes s'engagent à ne permettre à aucune puissance d'intervenir individuellement dans les affaires desdites principautés. La Porte garantit à celles-ci la liberté de commerce et la liberté du culte. Les puissances contractantes nommeront une commission qui se réunira immédiatement à Bucharest pour faire un rapport sur les besoins et l'état actuel des principautés. La Porte convoquera de suite un divan dans chaque principauté pour s'informer des désirs du peuple relativement à l'organisation définitive du pays. Les notes seront envoyées à Paris et la constitution des principautés sera rédigée dans cette ville, mais elle sera promulguée par la Porte. Les principautés auront une milice et pourront élever, avec le consentement de la Porte, des travaux de défense. Si des troubles éclatent dans les principautés, la Porte consultera les puissances contractantes avant d'intervenir à main armée, et il lui faudra, pour en agir de la sorte, le consentement de celles-ci.

La Servie continue à dépendre de la Porte, sous la garantie des puissances; elle conserve son administration nationale, sa liberté de religion et de commerce. La Porte tiendra garnison en Servie, mais aucune intervention armée n'est permise sans le consentement des puissances.

La Russie et la Turquie conservent en Asie les possessions qu'elles y avaient avant la guerre, mais il sera fait un relevé des nouvelles frontières.

Le territoire turc sera évacué aussi promptement que possible par les forces britanniques et alliées. L'époque de cette évacuation et la manière dont elle se fera seront réglées par une convention particulière entre chacune des puissances et la Turquie.

Jusqu'à ce qu'il soit pris de nouveaux arrangemens, le commerce se fera sous l'empire des lois, coutumes et règlemens qui le régissaient avant la guerre.

Une convention conclue entre la France, l'Angleterre et la Russie, au sujet des îles d'Aland, sera annexée au traité.

Les ratifications seront échangées à Paris dans les quatre semaines qui suivront la signature du traité.

NOUVELLES PAR L'AMERICA.

Les journaux continuent à publier des bribes de la semaine européenne apportée par l'America. Ce steamer est arrivé à Boston le 10 et ses malles ont été expédiées le même jour. Nous les recevrons demain si le courrier ne nous fait point défaut.

Le grand conseil de la Porte a résolu de destituer les hospodars des principautés et de nommer Saïd-Effendi commissaire ottoman.

Le bruit s'est répandu que le congrès avait terminé ses travaux plus tôt qu'il ne l'eût désiré à cause de l'impatience que manifestait Louis Napoléon d'en finir avec les délibérations. C'est, dit-on aussi, par suite de cette solution trop brusque, que la question relative au Danube n'a pas été complètement réglée.

La Librairie Nouvelle annonce aujourd'hui dans nos colonnes un grand déballage de livres français. Quelque quantité qu'on en reçoive maintenant, l'écoulement en est rapide. Nos dames bouquinent avec passion. C'est là un bon augure pour l'avenir. Les hommes, a-t-on dit, sont ce que les font les femmes. Le goût dont témoignent les nôtres pour les arts et pour les lettres, nous permet d'attendre de nouveaux et sensibles progrès dans l'éducation des générations à venir.

COLLÈGE DE SPRING-HILL.—Au dernier examen qui vient d'avoir lieu au collége de Spring-Hill, près de Mobile, les élèves de la Louisiane se sont fait remarquer par leur aptitude, leur intelligence et leurs progrès. Beaucoup d'entre eux ont obtenu les premiers prix ou des mentions honorables; nous citerons entre autres J. Augustin, Charles Brand, J. Martin, T. Murphy, L. Demery, E. Bréaud, J. Duffel, G. Pitot, M. Soniat, La forest, D. Moreno, A. Pécot, E. Pécot, Duncan, E. Zeringue, J. Girod, A. [illegible], A. Braud, F. Bridat, A. Gardère, E. [illegible], Le Baron, B. Lopez, R. Oriol, O. Toledano, F. Braud, E. Lebœuf, M. Cantrelle, J. [illegible], O. Forstall, C. Boyne, E. Léger, P. [illegible], H. Cruzat, E. Hincks, A. Jorda, J. [illegible], R. Sigur, J. Valle, A. Baptiste, F. Roman et A. Peralta.

CONTREFAÇON DES PÂTES D'ITALIE.—La fraude en matière commerciale n'est pas nouvelle. On ne sera donc pas étonné d'apprendre qu'il se débite ici une grande quantité de pâtes dites d'Italie qui ont été fabriquées à la Nouvelle-Orléans. Si on les vendait comme provenant de fabriques louisianaises, nous n'aurions rien à dire, mais elles sont mises dans des caisses qui, par la forme, la qualité du bois et l'étiquette, trompent le consommateur sur l'origine des produits qu'il achète. Une grande partie du vermicelli et du macaroni que l'on consomme ici et que l'on croit de provenance italienne a été préparée à la Nouvelle-Orléans. Il est nécessaire que le public et le commerce de détail en soient avertis afin de n'être point trompés. Nous appelons à ce sujet l'attention de nos lecteurs sur un avis que publient plus bas MM. Lanata frères, 11, rue Jefferson.

Cabinet de lecture.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques.
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe de trois jours plus récentes.

ARRIVÉE DE L'ASIA.

Station Sans-Ile Cabotin.

New-York, 16 mai.—Le steamer Asia, capitaine Lott, parti de Liverpool dans l'après-midi du 3 courant, est arrivé ici hier soir à une heure avancée.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les nouvelles reçues par cet arrivage sont peu importantes.—Dans le parlement anglais la motion de censure de M. Whiteside au sujet de la chute de Kars, a été repoussée à une majorité de 127 voix.

Marché.

Liverpool, 3 mai.—Les derniers avis des Etats-Unis ont déterminé une baisse et les qualités inférieures ont fléchi de ⅛ d. Les cotons n'ont pas varié. Le marché était languissant à la fermeture. Les ventes de la semaine se sont élevées à 42,000 balles.

L'Orléans fair est coté à 7 d., l'Orléans middling à 6 15-16 d., l'uplands fair à 6 ¾ d., et l'uplands middling de 6 ⅜ à 6 5-16 d.

Bien de changé dans les provisions, à l'exception du porc qui est en demande et qui est en hausse de 6 sh.—La graisse a augmenté de 1 sh., et le blé de 3d. Les farines sont fermes et ont éprouvé une hausse de 6 d., à 1 sh.

Consolidés : 92 ½.

Bateaux à vapeur.

Vicksburg, 16 mai—Le bateau à vapeur James Montgomery est passé en face de cette ville, ce matin à 3 heures, se rendant à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelles additionnelles par l'Asia.

Des lettres de Rome disent que les cercles ecclésiastiques en apprenant le plan de réforme de la Sardaigne, ont été frappés de panique. Monseigneur Boisi[illegible] se rend à Paris.

Une lettre de Berlin dit que le Danemark n'accepte pas les propositions de l'Angleterre sur la capitalisation des droits du Sund.

Londres, 3 mai—La réponse de lord Clarendon à la lettre de M. Marcy en date du 28 décembre, a été soumise au parlement, hier soir.

Le Daily News, en commentant la lettre de M. Marcy, considère la demande du rappel de M. Crampton comme le commencement de la chute du cabinet anglais, une source d'amusement et une satisfaction d'amour-propre pour le gouvernement de Washington.

Les fonds ont éprouvé une baisse de ⅛, dans la journée de vendredi, mais se sont relevés plus tard—à la clôture, on cotait 1/8 à 1/4 plus bas que mercredi.

Arrivée du George Law.

Affreux accident sur le chemin de fer de Panama.

New-York, 16 mai—Le Geo. Law vient d'arriver à Sandy Hook avec 800 passagers et $1,700,000 en espèces.

Un affreux accident est survenu aux chars du chemin de fer qui transportaient les passagers du Geo. Law d'Aspinwall à Panamá. Trente personnes ont été tuées et plus de cinquante blessées.

Les citoyens de Panama se sont formés en gardes pour la protection des propriétés. Les autorités ont mis une force armée à la disposition de la compagnie du chemin de fer, et l'on n'avait aucune crainte sur de nouveaux troubles.

BÉNÉFICE DE MME GONTHIER.—Si nous ne nous trompons, le bénéfice de Mme Gonthier est le dernier de la saison, et tout fait espérer qu'il n'en sera pas le moins fructueux. La bénéficiaire mérite, du reste, un privilége exceptionnel, d'abord comme talent, ensuite comme jolie femme, et enfin comme composition de spectacle, sans tenir compte encore du précédent inscrit au grand livre de la sagesse des nations qui, pour tous les hasards de la vie proclame cette vérité—*aux derniers les bons.*

Donc, Mme Gonthier a droit à un bénéfice complet, et elle l'aura. Quant au public il recevra en échange: un drame en trois actes, le *Cœur d'une Vendéenne*, par deux jeunes gens de notre ville, MM. P. Canonge fils et R. Raimondy; puis la *Dame aux Œillets blancs*, vaudeville; et enfin, *Deux profonds Scélérats*, pochade.

Nous allions oublier de dire que cette soirée aura lieu demain, dimanche.

Ce soir *Lucie*.

HORREURS DE LA GUERRE.—On écrit de Crimée aux journaux anglais que les Russes sont enchantés de la conclusion de la paix. Ils conviennent qu'ils ont horriblement souffert pendant le siége de Sébastopol. Plusieurs bateaux chargés de soldats ont coulé dans le port après la prise de Malakoff, pour passer dans les forts du Nord. Un plongeur anglais, M. Deane, a déjà découvert au fond de la baie toute une batterie attelée; les squelettes des pauvres artilleurs retenus par les débris de leurs vêtemens étaient mêlés aux harnais.

L'attention du public est appelée sur la vente d'esclaves de valeur qui aura lieu aujourd'hui à midi dans la Rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, par MM. J. A. Beard & May, encanteurs. Ces esclaves sont de choix, recommandables et garantis sous tous les rapports. Parmi eux il y a un forgeron, un charpentier, un maçon, un tonnelier, un chauffeur, des cochers et un charretier, deux cuisiniers et un maître-d'hôtel, plusieurs domestiques de maison, laboureurs et nègres de champ, des cuisinières, blanchisseuses, repasseuses et servantes.—La vente est sans réserve.

Les conditions sont très libérales.—Voir aux avis.

CHRONIQUE LOCALE.

Cours de District.—A la Quatrième Cour, Mme Virginia Myers demande au tribunal de prononcer le divorce entre elle et George Storal qui, dit-elle, l'a épousée le 19 février dernier et qui, depuis cette époque, lui a été infidèle. Le mémoire ajoute qu'il l'a assaillie à différentes reprises et à deux fois essayé de la tuer. Le 19 avril dernier il se saisit d'une épée, la menaça sur la demanderesse et l'aurait tuée sans l'intervention de sa fille.

—A la Sixième Cour, Mme Lorindo Jones réclame, en septembre dernier, $10,000 de dommages à M. Alex. Pereira et autres. Le mémoire déclare que la demanderesse avait loué des défendeurs, pour cinq ans, une maison de l'encoignure Canal et Bourbon, pour y tenir une pension bourgeoise. Elle avait pris, à cet effet, les meubles nécessaires et fait transporter une partie de son mobilier, lorsque Pereira et d'autres personnes l'obligèrent, par menaces et avec des insultes, à sortir de la maison, avec ses deux filles et se voituraient les livres ses meubles et ses vêtemens. L'affaire sera jugée aujourd'hui.

Accusation de viol.—Une accusation de viol a été portée hier, devant le recorder Ramos, contre Joseph Leclerc. La victime n'a que dix ans; c'est la fille de Charles Mashmeyer, aiguiseur, qui demeure rue No 216, rue des Bons Enfants, près Champs Elysées. Leclerc a essayé de nier le fait, mais l'enfant qu'on avait fait venir à sa stupéfaction a dit: "Il est inutile de le nier; c'est bien vous." Le magistrat, ayant dit que le crime entraîne la peine de mort, le força de l'accuser de se couvrir d'une pâleur livide.—Leclerc restera en prison jusqu'à ce que le recorder ait fixé le jour de l'interrogatoire.

Devant la 1re Cour.—Les personnes suivantes ont été envoyées, hier, devant la Première Cour de District:

George Schoenager, pour avoir poignardé Henry Evans, le 29 mars dernier, à l'encoignure Bagatelle et Prosper.

William Sullivan, pour avoir porté des coups de "brass knuckles" à l'officier Verpeck qui remplissait son devoir. Hamilton Rowan, qui était accusé de s'être joint à Sullivan pour assaillir M. Verpeck, a été acquitté.

Arrestations.—J. S. McKenzie accuse François Morne, h. c. l., d'avoir fait du tapage dans sa cour et tenté de l'assaillir après qu'il eut reçu l'ordre de se retirer.

Hugh Kennedy, jeune tapageur de quinze ans, a été envoyé, hier, à la maison de Refuge, pour avoir porté un coup de couteau à P. M. Gutieres.

L. C. Campbell, maître d'hôtel du bateau à vapeur *Belle Gates*, a été arrêté, hier, sous prévention d'avoir lancé à Wiley Jones, h. c. l., une pierre à la tête. Le médecin dit que la blessure n'est pas grave.

Hôpital de Charité.—Nous publions plus bas le rapport de l'Hôpital de Charité, pour la semaine expirée hier, 16 du courant, à 6 heures du soir:

Admis	149
Renvoyés guéris	110
Morts	8
Malades en traitement	544

La Presse Anglaise et la Question Italienne.

Le *Morning Post* de Londres a publié, dans son numéro du 19 avril, un article contre l'Autriche à propos de la question italienne. Le voici :

La diplomatie, nous le craignons, est encore exposée à manifester son impuissance à résoudre les complications de la question italienne. Ce ne sera pas toutefois, sans avoir été mise en demeure en temps utile.

Le Piémont, renonçant à tout intérêt privé, à toute idée d'agrandissement, a adopté une politique sanctionnée et corroborée par l'Angleterre et par l'empereur des Français, politique, d'ailleurs, parfaitement adaptée aux désirs et à la situation de toute la Péninsule. Le Piémont a fait entendre, en faveur des habitans du duché de Parme, de Rome, de Naples, un langage tout viril; il a fait connaître, en puisant à des sources officielles, ce qu'on ne peut suspecter, la déplorable situation de ces Etats; et il n'a demandé au Congrès que d'être tout juste assez conservateur dans ses mesures, pour prévenir, par une intervention devenue nécessaire, les horreurs d'une révolution qui sera inévitablement la conséquence de la misère et de l'oppression parvenue au degré où elles en sont d'être intolérables.

Nous sommes affligés de voir qu'il ne soit que trop vrai que les plénipotentiaires de l'Autriche, à la seule mention du nom de l'Italie dans le sein des conférences, aient déclaré toute discussion sur ce sujet en déclarant "qu'ils n'étaient venus pour discuter la question d'Orient, et qu'ils n'écouteraient pas un seul mot sur la question italienne." Tant pis pour eux, car, assurément, le jour viendra, comme cela est déjà arrivé le 18 mai 1848, où ils auront à s'en prendre qu'à eux-mêmes, où ils se repentiront avec amertume d'un aveuglement qui peut ruiner l'Autriche à jamais.

Avec l'Italie attachée à ses flancs comme un boulet, l'Autriche n'a pas été, dans la dernière lutte, se placer dans les rangs de ceux qui avaient ses plus vives sympathies. La Russie comptait sur son aide et a gardé un profond ressentiment de son immobilité. Quant à l'heure de régler ses comptes arrivera, où l'Autriche ira-t-elle chercher une alliance?

Rapprochera-t-elle de la France ou à l'Angleterre? Ce n'est pas sur ces puissances qu'elle peut faire grand fond. A la France, la Prusse la caressera moins encore, car la rivalité bien connue des deux Etats s'y oppose; et l'Autriche, agrandie d'éléments slaves, ne saurait avoir la moindre prétention à représenter, en Italie, la grande nation germanique. Le Pape, avec ses bénédictions et ses brefs, le roi de Naples avec sa garde suisse, seraient ses seuls soutiens au jour du péril.

Il n'est pas difficile de se faire une idée de la haine que l'Autriche couve contre le Piémont. Ce petit Etat représente un grand principe, et s'il ne peut tuer d'un seul coup l'Autriche avec son épée, il lui communique le poison qui la consume lentement. Ce Constitutionnalisme du Piémont, ce pouvoir libre, son émancipation de Rome, son alliance avec l'Angleterre et la France, la part qu'il a prise dans la dernière guerre, la place qu'il a occupée dans les Conférences de Paris, enfin le courage de son représentant, le comte Cavour, qui a porté le pouvoir de la pensée de toute l'Italie, ont porté un coup sensible à la domination étrangère qui [illegible] d'hui des bords du Tessin aux [illegible] Naples. Le comte Buol n'a guère [illegible]

[illegible]

entendit de son cabinet, la le comte Orloff peut à bon droit être fier et se vanter son succès.

Il est inutile de se faire plus longtemps illusion, l'Autriche ne changera pas son système. Le séquestre des propriétés des émigrés lombards devenus citoyens sardes en fournit une preuve; cette iniquité dure depuis trois ans. Aussi Cavour a-t-il à Paris le comte Buol avait promis de faire répandre, par les feuilles publiques, le bruit que son auguste maître avait accordé une amnistie et que les biens séquestrés avaient cessé de l'être. Mais pour juger à bon escient les actes de l'Autriche, il faut les examiner de près.

Cette affaire de l'amnistie fut tout simplement une mystification qui ne trompa personne, excepté peut-être le cabinet de Vienne lui-même. Heureusement le comte Cavour était à Paris, et il fut en mesure de démasquer, à la grande satisfaction de l'empereur des Français, cet échantillon de l'astuce autrichienne. En premier lieu, le texte de cette amnistie était si ridiculement absurde que les légations autrichiennes près les différentes Cours reçurent ordre exprès de ne le communiquer à personne, pas même à ceux que la mesure intéressait le plus, les émigrés. Et cependant, en dépit de cette précaution, nous connaissons suffisamment l'amnistie pour en porter un jugement exact.

Cet acte déclare que, pour rentrer en possession de sa fortune, l'émigré doit solliciter l'autorisation de rentrer en Lombardie, ou consentir à la vente de ses biens par les autorités autrichiennes. A défaut de l'une ou de l'autre de ces conditions, les biens seront vendus et le produit passera aux héritiers de l'émigré, absolument comme s'il était déjà décédé. Comment le cabinet de Vienne a-t-il pu se persuader que le gouvernement sarde accepterait un pareil arrangement?

"M. de Buol doit être bien certain—car M. de Cavour n'a pu le lui laisser ignorer—qu'il sera absolument impossible à la Sardaigne de renouer ses relations diplomatiques avec l'Autriche, aussi longtemps qu'un seul sujet sarde restera injustement frappé du séquestre imposé par l'Autriche. Ce séquestre doit être levé purement et simplement, sans restrictions, sans conditions. Si le comte Buol ne peut y consentir, soit; mais il ne saurait alors manquer de comprendre qu'il laisse ainsi à la disposition de la Sardaigne un moyen aisé de prendre sa revanche, au cas où elle en aurait besoin.

"Ce séquestre, comme mesure de précaution contre les émigrés, a été une grande injustice, car les hommes qu'il atteignait étaient hostiles aux vues de Mazzini, et n'ont été pour rien, conséquemment, dans les événemens du 6 février 1853. Il ne serait pas possible de supposer que les membres de l'aristocratie lombarde eussent voulu fraterniser avec un parti qui méditait leur destruction.

"Comme mesure financière, ce même séquestre fut littéralement absurde; ce n'est pas à l'aide de quelques milliers de livres sterling que le budget autrichien peut maintenant retrouver son équilibre. Evidemment il y avait là un autre motif, et ce motif c'était l'intention d'insulter le Piémont, de le faire passer, aux yeux de l'Europe, pour le complice des révolutionnaires et le principal moteur des désastres de l'Italie. Le cabinet de Vienne ne peut se réjouir beaucoup du succès de son mesquin stratagème, car ce stratagème a complètement échoué.

"Jusqu'à ce moment, le gouvernement de Turin a agi dans cette affaire avec dignité, avec une extrême prudence. Au lieu d'avoir recours à des représailles, les chambres ont voté une subvention destinée à venir en aide aux émigrés que le séquestre atteignait. Le cabinet de Vienne, au contraire, dédaignant tout conseil et s'obstinant dans son système, a confisqué les biens de tous les émigrés qui, à la fin de 1856, n'avaient pas encore pétitionné pour obtenir de rentrer en Lombardie. Ne serait-il pas bien facile au gouvernement sarde de se saisir, de la même façon, des biens de tous les sujets autrichiens situés en Piémont?

"Il est bien connu que, dans les plus riches et les plus fertiles provinces de cet Etat, les Autrichiens possèdent des propriétés dont la valeur s'élève à 6 millions de livres sterling. Cette mesure serait certainement sévère, mais personne ne pourrait faire un crime au cabinet de Turin d'y avoir recours par après trois ans d'une patience exemplaire, après les représentations de la France et de l'Angleterre pour résoudre cette question, ce cabinet aurait bien le droit de défendre les intérêts de ses sujets sardes de la manière qui lui paraîtrait la plus efficace.

"Si l'Autriche persiste dans cette ignoble querelle, dans cette basse conduite envers le Piémont, elle aura lieu certainement de le déplorer plus tard. L'Autriche devrait réfléchir sérieusement que, si le Piémont n'a pas immédiatement rien obtenu dans les dernières conférences, il n'en a pas moins acquis une position plus forte moralement qu'il n'y eût été; car il a combattu dans l'intérêt de toute l'Italie et il a élevé sa voix dans une cause qui gagnera à elle tous ceux qui l'ont entendue, cause à laquelle il faut de bonne heure donner une sérieuse attention et dans laquelle [illegible] prévenir d'universels désastres."

ESPAGNE.

Une dépêche de Madrid, 19 avril, annonce que le désarmement de la milice nationale de Valence s'est opéré tranquillement. On a recueilli 1,300 armes.

On écrit de Madrid, 19 avril :

"La garnison de Valence a reçu d'importants renforts. Le régiment d'infanterie de Soria y est arrivé de Catalogne; le bataillon des chasseurs de Bergara, de Madrid, et d'autres troupes détachées dans différentes localités de la division militaire sont également rentrées. Un conseil de guerre y siége en permanence, et l'ancienne municipalité ayant donné sa démission, une nouvelle assemblée, nommée par les électeurs, l'a remplacée. La garde nationale, dont une partie avait fait cause commune avec les révoltés, va être désarmée et réorganisée.

"Le 12, le général Zabala a reçu les officiers de la garde nationale de Valence, auxquels il a annoncé son intention d'agir avec toute l'énergie qu'exigeaient les circonstances.

"Le général Villalonga, ayant reçu ordre de se rendre en quartier aux îles Canaries, a demandé qu'il lui fût permis de passer le temps de son exil aux îles Baléares."

Les nouvelles de Valence sont bonnes; hier soir, à la fin de la séance, M. le ministre de l'intérieur a fait une dépêche du général Zabala qui annonce que le tirage au sort, commencé hier matin à sept heures, n'était terminé à une heure sans que l'ordre ait été troublé un seul instant. Les mesures étaient prises du reste pour que la loi fût respectée.

Les membres de la municipalité dissoute ont publié un Manifeste par lequel ils rappellent les services rendus par eux dans toutes les circonstances et explique leur conduite dans les événemens du 5 avril.

Les nouveaux membres élus appartiennent au parti démocrate et, chaque jour, fait des progrès à Valence. On a annoncé, à cette occasion, que le général Zabala avait dissous la municipalité nouvelle élue. Cette nouvelle est fausse; jusqu'à présent de moins aucune décision n'a été prise par le gouvernement, et il est probable même qu'il ne modifiera rien à ce sujet, par esprit de conciliation.

Les nouvelles que je reçois de Barcelone sont très-satisfaisantes; non-seulement le capitaine général Zapatero ne redoute point que l'ordre soit troublé, mais indépendamment des troupes qui ont été dirigées sur Valence, il a écrit au gouvernement qu'il pouvait envoyer toutes les renforts qui lui seraient demandés. Les habitants de cette ville importante cherchent tous les moyens pour réparer les dommages que lui ont causés, l'année dernière, l'insurrection carliste et la grève des ouvriers des fabriques.

Angleterre.

On lit dans le *Morning Chronicle* :

Une dissolution du Parlement est imminente. Cela est certain. La Chambre des communes est évidemment fatiguée de la faiblesse du cabinet. Il est évident même qu'un grand nombre de membres votent en vue de l'épreuve électorale, ainsi que l'ont prouvé les débats sur les billets de logement, et sur le collége de Maynooth. La déclaration faite par lord Palmerston de presser le vote des subsides est aussi menaçante. Les ministres attendent pour annoncer à la Chambre la ratification de la paix, après quoi la dissolution sera prononcée dans l'espoir que les mécontentements s'effaceront au milieu des réjouissances publiques qui amènent lieu à cette occasion. Pendant l'intervalle, des moyens seront pris pour replâtrer le cabinet de manière à pouvoir se présenter en force devant un nouveau Parlement.

Lord Palmerston, il faut le dire, perd chaque jour de la faveur des Communes, à cause de ses habitudes de raillerie et de mystification qu'il reprend. Les affaires d'un grand pays ne peuvent se traiter par de mauvaises plaisanteries. Ce qui peut être amusant dans une coterie, devient dangereux quand c'est un injurieux défi pour le pays tout entier. Tous les hommes du pouvoir actuel ont donné des preuves d'insuffisance dans la conduite des affaires à chaque crise importante, et on ne dit, avec raison, que s'ils ont fait preuve d'incapacité dans les faits dont chacun peut apprécier la portée, ce doit avoir été bien pis encore dans l'intérieur de l'administration, dont le secret n'est pas soumis au contrôle public.

LA TURQUIE ET LES PRINCIPAUTÉS.

Le *Journal des Débats* explique ainsi qu'il suit la position respective de la Turquie et des Principautés :

"Quand on considère et quels articles la Moldavie et la Valachie se sont soumises à la suzeraineté de la Turquie, les traités solennels, dont nous avons déjà plusieurs fois cité le texte, ont déterminé les conditions de cette suzeraineté. Les principautés n'étaient plus faibles que la Turquie, mais elles avaient longtemps combattu, et elles n'étaient point vaincues et conquises. Elles pouvaient encore défendre leur indépendance pendant longtemps; elles ont mieux aimé traiter avec les sultans, et les sultans de leur côté, ont mieux aimé aussi traiter avec les Moldo-Valaques que de faire un dernier effort pour les soumettre.

"Le droit diplomatique de cette époque reconnaissait plusieurs états intermédiaires entre l'indépendance complète et la soumission complète. Les liens entre le vassal et le suzerain étaient un de ces états. C'est dans les termes qu'ont été réglés les rapports établis entre l'empire ottoman et les principautés du Danube. La Valachie et la Moldavie, sont restées des principautés distinctes en droit et en fait des provinces de l'empire turc; chacune et les sultans, payant un tribut, mais n'étant pas soumises aux mêmes obligations des sujets ottomans avant leur organisation indépendante, avec le droit d'avoir leur armée qui viendrait au besoin au secours de la paix avec les puissances étrangères, droit que les Principautés ont exercé. Voilà l'ancien état de choses; voilà la condition légale des Principautés.

"Qu'est-ce donc qui aurait pu changer cette condition légale? Sont-ce les usurpations successives et les abus de pouvoir exercés par la Turquie dans les Principautés pendant l'époque de sa grandeur? Ce mauvais siècle jusqu'à la reconnaissance de préparatifs contre la Russie, qui a fait que la Valachie et la Moldavie, persécutées par les Turcs, ont appelé les Russes à leur secours. Ces oppressions ont cessé d'exister comme ayant aucun pu créer aucun droit à la Turquie. Elles ont amené les puissances garantes de la question orientale, c'est par impossible, la Valachie et la Moldavie étaient rattachées dans une alliance qui [illegible]

[illegible] garantie sous le joug de la Turquie, est-ce que les cent ans de ce régime intolérable, l'opinion publique en Valachie et en Moldavie invoquerait de nouveau les Russes contre les Turcs. En cela, on reconnaîtrait.

"La condition légale des Principautés n'a donc point changé du dix-septième au dix-neuvième siècle. Elles ont continué à être des principautés vassales et non sujettes de la Porte. On voudrait faire croire à l'Europe que la condition légale des Principautés résulte seulement des traités conclus entre la Russie et la Turquie, que ces traités avaient trouvé les Principautés sujettes de la Porte-Ottomane et qu'ils leur avaient donné des droits et des prérogatives qu'elles n'avaient point jusque-là.

"Or, comme tous les droits des Principautés procédaient, dit-on, de ces traités entre la Turquie et la Russie, la guerre de 1854 les ayant anéantis, les Principautés n'ont plus de droits, et elles rentrent purement et simplement sous la domination de la Porte-Ottomane.—Oui, si avant ces traités, oui, si du seizième au dix-huitième siècle les Principautés étaient sous la domination de la Porte-Ottomane, si elles étaient sujettes, si elles faisaient un pachalik ordinaire; non, si elles étaient seulement vassales, si elles avaient une indépendance restreinte, mais certaine, si elles avaient leur hospodar et leurs lois particulières.

"La guerre de 1854 a aboli tout ce qui touchait aux rapports établis entre la Russie et les Principautés; elle n'a aboli que cela. Comment la guerre de 1854 aurait-elle pu anéantir les traités conclus au quinzième et au seizième siècles entre la Turquie et les Principautés. La guerre a été aux Principautés le protecteur que le traité d'Andrinople leur avait donné, ou plutôt elle les en a affranchies puisque ce protecteur voulait devenir un maître; mais cette guerre n'a rien donné à la Turquie. Affranchies du protectorat russe, la Moldavie et la Valachie doivent être plus libres et plus indépendantes; il serait bizarre en effet que l'abolition du protectorat russe, loin de profiter à leur indépendance, n'eût fait qu'augmenter leur servitude et leur malheur!"

LES HATTI-HUMAIOUN.

On écrit de Constantinople, sous la date du 10 avril :

Les alarmistes continuent à débiter les plus fâcheuses nouvelles sur la situation des provinces à propos du hatti-humaïoun. Rien, cependant, n'est venu à la connaissance du gouvernement qui soit de nature à confirmer ces bruits. On sait que dans quelques localités, la lecture de ce document a excité quelques désordres, mais c'est déjà ancien. Aujourd'hui on prétend que le hatti-humaïoun n'a pas pu être lu à Alep et à Damas, à cause des dispositions hostiles de la population; c'est possible; mais, je vous le répète, le gouvernement n'a rien reçu d'officiel à cet égard. Mais en admettant que le fait soit vrai, qu'y aurait-il donc de si extraordinaire de voir deux des provinces les plus fanatiques essayer de repousser les dernières réformes en faveur des chrétiens? Cette opposition qui, du reste, prouverait l'importance de ces réformes que quelques détracteurs persistent à représenter comme étant sans aucune valeur, ne tiendrait pas longtemps devant la volonté de la Porte; et s'il est vrai qu'elle se soit manifestée, on peut être certain que des mesures énergiques ne tarderont pas à être prises pour la réprimer. Il n'en coûtera pas d'effusion de sang; un seul déploiement de forces suffira pour faire rentrer les mutins dans le devoir. Ce n'est pas toujours à aussi bon marché que l'on parvient à faire les révolutions, car, il ne faut pas s'y tromper, c'est une véritable révolution que les grands principes proclamés dans le hatti-humaïoun du 18 février.

VARIÉTÉS SCIENTIFIQUES.

Il été physiologique de l'Ozone.

M. A. Gaudin, calculateur des longitudes, vient de faire de l'ozone l'objet d'une intéressante étude dans le journal *La Lumière*. Nous extrayons de son travail les conjectures suivantes auxquelles on reconnaîtra un grand caractère de vraisemblance :

L'ozone, qui est l'oxigène porté à sa plus haute puissance, brûlant à froid l'argent inattaquable par l'oxigène ordinaire, l'ozone doit avoir un degré d'énergie incomparable pour l'hématose du sang, du moins c'est présumable, et dans ce cas la médecine aura acquis un beau sujet d'étude.

Jusqu'à ce jour on a trop négligé d'étudier l'emploi de l'air enrichi par l'oxygène ordinaire. A l'occasion du choléra de 1832, mon attention a été tournée vers l'emploi de l'oxygène comme moyen curatif de cette terrible affection, que j'en attribuais alors au défaut d'hématose du sang. Je puis reconnaître à cette époque d'un livre anglais qui prouvait que la respiration de l'air ordinaire enrichi d'oxygène était un remède infaillible pour la guérison radicale des plaies ulcérées. Ceci se comprend; une hématose active contrebalance et surpasse même l'altération du sang par le contact de l'air sur de larges surfaces en suppuration. L'oxygène pur administré à des cholériques déjà glacés par ralentissement de leur circulation, mais non cyanosés, a presque toujours provoqué une réaction favorable en peu d'instants, réaction que l'on pouvait accélérer ou retarder à volonté par la continuation ou la suppression du gaz oxygène.

Aujourd'hui encore, bien que l'on pense que la non hématose du sang provient d'un épaississement de ce fluide par la perte de son sérum épanché dans l'intestin, les médecins ne doivent pas renoncer à la respiration de l'air enrichi d'oxygène au nombre des moyens les plus directs et les plus efficaces pour rétablir la circulation et ramener la chaleur aux extrémités.

Ce serait là une autre chose si l'ozone était le véritable oxygène actif, l'oxygène sans lequel l'hématose ne peut avoir lieu, que d'une façon languissante pour les sujets en pleine santé.

Pour faire partager à mes lecteurs l'opinion que je me suis faite sur l'importance de l'ozone comme principe de vie, il devient nécessaire d'établir une comparaison.

Dans la nutrition par les liquides qui parcourent le tube digestif, tout le monde a remarqué l'extrême importance qui revient dans cette fonction à plusieurs principes rapides et merveilleux qui sont toujours en quantité très minime pour ne pas dire impondérable. Le corps même s'habitue à recevoir à heure fixe, chaque jour, une dose de ces substances, et quand la ration vient à manquer, au bout de un jour quelconque de la vie, il ne peut que la perte désordre dans toute la machine.

Parmi tous les condiments, le plus utile est le sel: il nous fait rarement défaut; mais il est certain que nous ne saurions passer au certain temps sans en éprouver des malaises sérieux. Aussi l'Africain, le célèbre voyageur anglais, qui parcourut les régions centrales de l'Afrique, sur les bords du Niger, et qui a si souvent connu les souffrances de la soif et de la faim, Mungo-Park, dit-il, déclare que la privation absolue de sel est le pire des supplices, et dépasse de beaucoup les souffrances causées par la faim et la soif.

Voici donc une substance, en apparence inerte, qui trouble profondément le système nerveux dès qu'elle vient à manquer dans l'alimentation du tube digestif; par analogie, si l'ozone est essentiel ou même utile seulement à la respiration, que ne doit-on pas attendre de sa diminution et de sa suppression?

L'essentiel sera donc d'étudier d'abord son effet en l'administrant à forte dose, et par contre en étudiant la respiration de l'air privé d'ozone par les moyens connus. On m'a déjà affirmé que la respiration de l'air porté à 400 degrés, puis refroidi, provoquait une accélération de la respiration qui s'élevait quelquefois au double de la respiration normale.

En résumé, la perspective que nous avons de pouvoir bientôt modifier profondément notre aliment principal (soit pour guérir des maladies, soit pour en étudier la cause) me paraît un événement scientifique considérable, parce que j'ai toujours regardé le traitement par la respiration comme une médication de grand avenir.

—DANS UN OUVRAGE, publié il y a quelque temps, et qui a pour titre *Théorie de la raison humaine*, M. Bailly affirme que le *triangle isocèle* et le *tétraèdre régulier* sont les unités logiques et réelles des surfaces et des volumes; et, qu'en les substituant au carré et au cube, la géométrie et toutes les mathématiques seraient considérablement simplifiées. Il a entrepris de refaire la géométrie d'après ces nouvelles idées, et il est arrivé, dit-il, à faire voir que tout triangle, ayant pour surface *sa base multipliée par l'oblique menée du sommet et faisant avec cette base un angle de 60°, il suffit de mesurer une seule ligne pour trouver la surface d'une figure quelconque*. La simplification ne serait pas moins grande pour les volumes. De plus, l'auteur prétend que cette réforme conduit à la suppression de la trigonométrie et abrége beaucoup la géométrie analytique.

LE GRAND REMÈDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC.

Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMÈDE RUSSE DE REDDING.

C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les échauffures, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, le [illegible], les maladies des lèvres, les meurtrissures, [illegible] les piqûres de puces et d'araignée, les engelures, [illegible]

[illegible]

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

[illegible]

J. CASSEGOUE.

[illegible]

Ticket Américain.

POUR MAIRE: CHARLES M. WATERMAN.

POUR CONTROLEUR: THOMAS THEARD.

POUR COMMISSAIRE DES RUES: P. AMEDEE GUYOL.

POUR RECORDERS:

Premier District	Gérard Stith.
Second District	J. L. Fabre.
Troisième District	Joseph Solomon.
Quatrième District	François Bouligny.

POUR ALDERMEN:

Premier District	Wm. Pierce, A. Landry, W. M. Summers.
Second District	Algernon Montgomery, Adolphe Rapp.
Troisième Dist.	P. S. Wiltz, J. V. Gourdain.
Quatrième Dist.	Wm. M. Perkins, Benj. S. Harrison.

POUR ASSISTANTS-ALDERMEN:

Premier District—1er Ward—	
2e Ward—	
3me Ward—	J. B. Bailey, C. Bachtler.
Second District—1me Ward—	W. M. Fleming, E. W. Méhérand.
2me Ward—	Victor Wiltz.
3me Ward—	John H. Holland.
Troisième District—1me Ward—	Léonce Burthe.
2me Ward—	
3me Ward—	Raymond.
Quatrième Dist.—1me Ward—	J. R. Oliver.
2me Ward—	J. J. Burnside.

16 mai

PARTI AMERICAIN.

UN MASS MEETING du parti Américain aura lieu, dans le Troisième District, LUNDI SOIR, 19 du courant, à 7 heures, dans la Salle des Bouchers, Marigny.

Tant que la vie n'est pas tout-à-fait éteinte, le pécheur le plus endurci peut revenir à de meilleurs sentiments.—Cette remarque s'applique aussi bien au moral qu'au physique. Tant que la vie n'est pas éteinte, il y a de l'espoir. Les médecins avaient-ils condamné le malade, qu'il ne faut pas désespérer de le sauver. Le WASHINGTON PURIFIER, le meilleur des remèdes connus, ne nous est-il pas offert?

A vendre, au dépôt des Remèdes Washington, par les propriétaires MICKLEJOHN & Co, No 108, rue Poydras. A vendre également par J. WRIGHT & Co. 12mai—12,15,17 et G. O. WOODMAN.

La loge de l'ETOILE POLAIRE siége tous les vendredis à 7 ½ heures au White Hall. Officiers: C. Laurent, M. G.—J. M. Wagner, V. G.—Hry Dupuy, S. M.—L. A. Gandy, S. D.—A. Dubois, T.—Hry Castarede junior, F. G. 17mai—1f

NOUVEAU DÉBALLAGE DE LIVRES FRANÇAIS à la Librairie Nouvelle, Rue de Chartres, No 107. 17 mai J. TACON.

DIX-HUIT MULETS du Mexique, à vendre par DAVID ADAMS, Empire Stables, encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me District, Nouvelle-Orléans. 17mai—1f

Contrefaçon des pâtes d'Italie.

IL est livré, depuis quelque temps, au commerce, du vermicelli et du macaroni, faits à la Nouvelle-Orléans et mis dans des caisses qui, par le bois, la grandeur, la forme et l'étiquette, imitent parfaitement celles de macaroni et de vermicelli véritables d'Italie.

Les soussignés, importateurs de cette marchandise, et agents de plusieurs fabricants italiens, de pâtes, se font un devoir de prévenir le public et particulièrement les consommateurs, de se tenir en garde contre ces contrefaçons. LANATA FRERES, 17 mai—2mois No 11, rue Jefferson

AVIS.

LE soussigné, domicilié en cette paroisse, à l'intention de s'adresser à la 2me Cour de District, de cette ville, pour obtenir l'émancipation des esclaves nommés ELLEN, négresse, âgée d'environ 50 ans; KATTY, griffonne, d'environ 10 ans; ROBERT, négresse, d'environ 14 ans, et JULIENNE, négresse, d'environ 18 ans, avec permission de rester dans l'Etat.

Nouvelle-Orléans, ce 16 mai 1856. 17 mai—4f (Signé) JACOB GREEN.

Librairie classique et religieuse,
133, RUE ROYALE, NOUVELLE-ORLÉANS, 8, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS.

[illegible] Pèlerin, Manuel du chrétien, Imitation de Jésus-Christ, Ecoles Chrétiennes, Paroissien Romain, Office de la quinzaine de Pâques; Confessions de St Augustin; Lettres pieuses par St François de Sales; Guide de la Jeune Personne; Méditations sur l'Evangile par Bossuet; Rituel et Bréviaire; Recueil de cantiques; Guide de la femme chrétienne; de la jeune personne; Formulaire dédié aux enfants de Marie; Visite au saint Sacrement par Liguori; Exercices de dévotion au sacré cœur de Jésus; Gloire de Marie; [illegible] A vendre à des prix très modérés. 10m

Aux Habitants Sucriers.

LES soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix de marché, des machines à sucre [illegible] FASNACHT & SON, No 38, Vieille Levée.

AVIS.

LES soussignés offrent aux plus bas prix du marché: Aux Jardiniers, Haricots noirs, rouges et blancs, en quantité ou grains de semences. Aux Planteurs et Commerçants, [illegible] F. FARRADE & SON.

VINAIGRE—50 barils vinaigre pure, en magasin et à vendre par DUFFIE & IKEN, encoignure Royale et Conti.

Dépôt des Eaux Minérales de France A la Nouvelle-Orléans.

EAU NATURELLE de Vichy; Source de la Grand'Grille; 300 caisses d'un litre chaque, eau de Vichy, en débarquant. A vendre par E. R. HOUGIN, Pharmacien, encoignure Bourbon et Dauphine. Et chez A. SCHWAB, pharmacien, 62, rue Canal.

VIN DE NARBONNE—couleur très foncée—60 demi-pipes reçues dernièrement et à vendre par P. CUSACHS FRERE & Co., encoignure Royale et St-Philippe. 13 mai—10f

VIN DE COTE ET SAUTERNE, 20 barils; 6 demi pipes. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co., encoignure Royale et St-Philippe. 13 mai—10f

VIN DE BOURGOGNE—50 quarts très bon article. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co. Enc. Royale et St-Philippe. 13 mai—10f

MADERE ET SHERRY, en entrepôt et à prix modérés—40 quarts madère; 60 de sherry. A vendre par CUSACHS FRERE & Co. 13mai—10f Encoignure Royale et St-Philippe

COGNAC—Reçu par le Mary Bradford: 60 p. cognac. A vendre par CUSACHS FRERE & Co. 13 mai—10f enc. Royale et St-Philippe

HUILE D'OLIVE—150 paniers, J. Plagniol, en demi bouteilles, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co. 13 mai 30 Vieille Levée

RIZ—50 boucauts riz extra, en magasin et à vendre par R. CAHUZAC & Co. 13 mai 30 Vieille Levée

EAUX DE VIE—10 ½, 8 ¼, 7 ⅛ octaves, Sée pièces, W S Floret; 7 ½, 8 ⅛, 10 ⅜ cognac, tre pièces, Gibos, en douane, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 13 mai 30 Vieille Levée

SUCRE de la Havane—307 caisses sucre jaune et blanc, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC & Co. 13 mai 30 rue Vieille Levée

Godchaux Frères, 107 et 109, rue Vieille Levée,

VIENNENT de recevoir le complément de leur assortiment d'Habillements confectionnés de printemps et d'été, dont les articles suivants sont une partie : [illegible]

B. 2. 18 D. 12.

Demande de commis.

ON demande immédiatement un jeune homme comme vendeur sur la Levée. S'adresser à 16mai A. TITUS, No 75, Vieille Levée

A LOUER.

LA belle et agréable maison No 169, rue Gravier, entre Carondelet et Hôpital. Les clés seront remises à l'acheteur.—S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 16mai No 47, rue Bienville.

CIGARES—250,000 cigares de la Havane, comprenant: Media Regalias, Regalias Modernas, Regalias Londres, Regalia Londres, Conchas, Operas, Trabucos, Panetelas, Cazadores, Cilindrados, Bravos, Millares, &c., des marques favorites Cervantes, Barcenas, El Sultan, Ingenioso, Nicotiana, La Trinidad, Flor de Alva, Flor de los Antilles, Garantizado, El Capitolio, del de la Crimea, Flor de Vigo, Flor de la Habana, El Convenio, El dol, Washington, Flor Pajudo, Un Anne, Manuel Reyes, &c., &c., à vendre par Fco SAMBOLA Jr. 26mai 23, rue Tchoupitoulas

AMANDES—250 dames-jeannes amandes douces sans coques très fraîches, à vendre par Fco SAMBOLA Jr. 16 mai 23, rue Tchoupitoulas

AMANDES—46 caisses amandes douces et amères, sans coque, à vendre par Fco SAMBOLA Jr. 16mai 23, rue Tchoupitoulas

CIGARETTES—45 caisses de 500 paquets chacune, des marques Sancho Panza, Minerva et Mendoza, à vendre par Fco SAMBOLA Jr. 16mai 23, rue Tchoupitoulas

NATTES d'Espagne—20 balles de couleurs assorties, à vendre par Fco SAMBOLA Jr. 16 mai 23, rue Tchoupitoulas

TABAC en feuille—75 balles tabac Vuelta Abajo, pour cages et tripes, à vendre par 16mai Fco SAMBOLA, 23, Tchoupitoulas

VINS, eaux-de-vie, etc—700 caisses St-Julien, bouteilles et demi-bouteilles; 200 caisses Sauterne, bouteilles et demi-bouteilles; 200 do Barsac, do do; 100 do Léoville, do do; 100 do Haut Brion, do do; 50 do Chambertin, do do; 20 do Chablis, do do; 200 paniers champagne, Ancre; 100 caisses absinthe, E. Lecoultre; 200 do do Berger; 100 do do Léuba; 40 pipes ale, Burton, bouteilles et demi-bouteilles; 30 do porter, Barclay, do do; 40 caisses sardines de Nantes, ¼ et ½ boîte; 20 ½ pipes Monnoie, 4me preuve; 70 caisses jus de fraises. A vendre par SOSTHENE THOMAS, 16mai No 9, rue Gravier.

ATTENDU incessamment par le navire New England, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 50 barriques vin rouge, bon ordinaire pour famille. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville, 16mai 3me District.

AUSSI EN MAGASIN : 100 barriques vin rouge pour familles; 2000 caisses de vin rouge et blanc, marques diverses; Cognac; Brandy; Whiskey; Et généralement tout le complément d'une grocerie en gros et en détail, le tout en bonne qualité. A vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville, 16mai 3me District.

HUILE de lard—15 barils, marque E. Schneider, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 16mai 73, rue Tchoupitoulas

HUILE de lin—250 gallons huile cuite d'Angleterre, première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 16mai 73 rue Tchoupitoulas

INDIGO—20 surons de Caracas et 10 caisses de Manille, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 16 mai 73 rue Tchoupitoulas

PEINTURES de Trenton—2000 colis peinture bleue, verte, rouge, noire et jaune, à l'huile, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 16mai 73 rue Tchoupitoulas

SHERRY HARMONY—400 quart pipes de qualités de choix, reçues tout récemment, et à vendre par M. MEUGENS, 16mai—4m 21 rue Commune.

CAFÉ de la Jamaïque—150 sacs café de première qualité, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, 16mai No 74, rue des Magasins.

RHUM—40 pipes rhum de la Jamaïque, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, 16mai No 74, rue des Magasins.

PIMENT—107 sacs et 4 barils piment de première qualité, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, 16mai No 74, rue des Magasins.

GINGEMBRE—8 barils gingembre de choix de la Jamaïque, en débarquement de la goëlette Star venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, 16mai No 74, rue des Magasins.

LIGNUM VITÆ—10 tonneaux, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins.

CHANDELLES—500 caisses Bougies de l'Etoile, Procter et Gamble. 200 demi-caisses Bougies de l'Etoile, Procter et Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 33 rue Tchoupitoulas

WHISKY—100 barils Whiskey célèbre de Boyle, 100 ½ do do, cuves, de Fletcher, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—300 barils huile de choix, des diverses marques, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

AMIDON PERLÉ—400 caisses amidon perlé, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE—300 quarts pipes eau-de-vie du pays, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—15 tierçons jambons pour au sucre, marque Diamond et Crane, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

WHISKY—1000 barils et demi barils Whiskey Monongahela et Bourbon, cercles en fer, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co. 16mai 33 rue Tchoupitoulas

MIEL—16 barils miel de choix de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, No 39, Nile Levée, 16 mai en face de Natchez Alley.

CIGARES—En débarquement du brick Adams Gray venant de la Havane, 125,000 cigares de la Havane, de Regalia, Regalia Britannica, Milares, Colonas, etc., des marques Garantizado, Precio, Lord Wellington, Know Something, Pinod Star, Ferm, etc., à vendre par LABORDE & XIQUES, No 39, Nile Levée, 15mai en face de Natchez Alley.

DIVERS.

CAFÉ—150 sacs café de première qualité; RHUM—25 pipes rhum de la Jamaïque; PIMENT—107 sacs et 4 barils piment, première qualité de la Jamaïque; GINGEMBRE—8 barils gingembre de la Jamaïque, première qualité; LIGNUM VITÆ—10 tonneaux, en débarquement de la goëlette Star, venant de Kingston, Jamaïque, à vendre par S. DE VISSER & Co, No 74, rue des Magasins.

Demande de vêtemens.

ON demande, pour la vente de vêtemens, un jeune homme parlant le français et l'anglais. Il sera inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser à A. PEPIN & Co, 12mai Magasin Rouge.

M. JOSEPH CHARBON est chargé de ma procuration pendant mon absence. 16mai—15 F. MALLARD.

Toiles .... Toiles.

LES soussignés offrent au plus bas prix les articles suivants: 100 pièces Toile par 25 yardes, à $6 la pièce. 1500 do do garnitures par 41 et vennettes meilleures manufactures d'Irlande, de $7 à $20 la pièce. 100 pièces Crêpe qualités assorties. 100 do toile de Cambrai. 120 do Batiste. 100 do toile de Paris de $3 à $7 la pièce. 100 do batiste $1 de 80 cts à $4 la yarde. 100 douzaines mouchoirs toile pour hommes à $20 la douzaine. 50 do do pour dames à $4 la douzaine. AUSSI: Toile à drap, Toile d'oreillers, damassé et serviettes, en grande variété. P. & E. REILLY, 10 mai encoignure Canal et Royale

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 83, rue de Chartres. 3lav—3

Produits d'Espagne.

EN débarquement du brick Antonita, de Barcelone: 150 barriques vin Villa Nueva marca Font; 50 do do St-Vicente très vieux; 25 barils vin d'Oporto; 12 do anisado de Majorca; 30 do grains pour oiseaux; 300 rames papier à cigarettes Alcoy; 25 ½ gros de cartes à jouer, espagnoles; 300 jarres huile d'olive; 16 balles de 16,000 chacune bouchons pointus; 16 do do à cou minéral; 26 livres de safran; 10 sacs pistaches; 10 barils de pois chiches; 20 ½ flacons ... A vendre par PABLO GELPI, 6 mai 220, Vieille Levée

BOUCAUTS de porc vidés—300 à vendre par E J HART & Co, 10mai Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

HOUBLON et de bois—Un fort approvisionnement pour brasseurs, toujours en magasin et à vendre par E J HART & Co, 10mai Nos 77 et 79, rue Tchoupitoulas.

Cigares de la Havane.

CIGARES de la Havane de différentes grandeurs et des marques les plus célèbres, en débarquement du brick Adams Gray, venant de la Havane, à vendre par BORDEAUX & FRERE, 29 mai 34, rue Gravier

TABAC en feuilles de la Havane—57 balles de première qualité, de la nouvelle récolte, pour capes et tripes, en débarquement de l'Adams Gray de la Havane, à vendre par BORDEAUX & FRERE, 10 mai 34, rue Gravier

CIGARETTES—[illegible] en débarquement de l'Adams Gray venant de la Havane, à vendre par BORDEAUX & FRERE, 29 mai 34, rue Gravier

AMANDES—[illegible] H. MEUGENS, 21, rue Commune

VIN d'Oporto—100 quarts vins de différentes qualités, à vendre par H. MEUGENS, 21, rue de la Commune

GENIEVRE—75 pipes genièvre Swan, en débarquement du navire Ocean Queen, venant de Rotterdam, à vendre par H. MEUGENS, 21, rue de la Commune

AMANDES, noisettes et vin d'Oporto, en débarquement du navire [illegible] et à vendre par H. MEUGENS, 21, rue de la Commune

SUCRE—[illegible] à vendre par PAUL TULANE & Co. 22 rue St-Louis

SUCRE—[illegible] LABORDE & XIQUES. 33 gr. [illegible]

CIGARES en Boucauts—[illegible]

EN débarquement du navire Fanny [illegible] A vendre par H. CORDIER, 1mai 32, rue Toulouse

A VENDRE—[illegible]

EN débarquement du navire [illegible]

ATTENTION.

Nous sommes priés d'appeler l'attention de nos lecteurs à la vente publique qui aura lieu, le 27 du courant, à la sucrerie de la paroisse d'Orléans, de vingt-huit ANES ET ANESSES de bonne race et importés d'Espagne. La vente aura lieu dans l'établissement de Sr Ellet en coin de la rue Perdido. 16 mai—4t

Mr Vincent & Co vendront ce matin, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 30 rue de la Douane, des marchandises sèches étrangères et du pays et des vêtements. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

17 mai—Deux terrains dans la rue Claiborne—Trois terrains dans la rue Palmyre—Une maison en bois dans la rue St-Paul—Deux maisons à étage dans la rue Constance, entre Mélicerte et Barthélemy—Un terrain à l'encoignure Magazine et Mélicerte—Deux maisons en briques à étage dans la rue Robin, entre Magazine et Constance.—Trois terrains dans la rue Race—Quatre terrains dans l'îlet compris entre les rues Camp, Félicité et Orange—Deux terrains dans la rue Camp, entre Orange et Race—Deux terrains dans la rue de Camp, à l'encoignure Orange—La résidence de l'hon. Thomas Slidell, à l'encoignure Camp et Robin.—Trois esclaves et terrains améliorés, dans la rue Bevis, pour la succession de Wm McLeod.—Maison à étage dans la rue St André, entre Rousseau et Bellechasse, pour la succession de Catherine Hollinger.—Vente à crédit d'esclaves de valeur, sans réserve.—Grande vente d'esclaves de valeur—Terrains améliorés rue Palmyre entre Johnson et Prieur—Bateau à vapeur Mary Bess.

20 mai—Quinze terrains et améliorations, dans les rues Tchoupitoulas, Annunciation et Louisa. Le "Sun Warehouse", dans la rue des Magasins, entre Delord et Poyfarré. Maison en briques à étage, dans la rue du Camp. Trois terrains dans la rue du Camp, quatre Maisons en briques à étages, dans la rue Nayades, encoignure Félicité. Trois maisons basses, dans la rue Nayades, encoignure Félicité; un terrain au dans le fond; le tout pour la succession de D. F. Burthe. Un terrain, à l'encoignure Jackson et Robertson, Premier District, pour la succession de James Hagle. Vente d'un esclave, dans un procès.

21 mai—Meubles, un coffre-fort en fer etc. succession M. Peyroux.

28 mai—Propriété améliorée, rue Claiborne entre Bonne et Bienville, au profit des héritiers G. McCoy—Résidence de famille rues Hercules et Terpsichore—Propriétés en briques, à deux étages, rue des Magasins, 4me district.—Terrains améliorés rue Erato, entre Bacchus et Dryades.—Trois terrains de valeur; améliorés, et un terrain au dans la rue Poydras, encoignure Bertrand.

28 mai—Grande vente de terres de valeur au Texas (41,673 arpents, plus ou moins).

31 mai—Trois terrains de valeur, rue des Magasins, entre Jackson et Philip, et plusieurs esclaves de choix, pour la succession Hiram Hartt.—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Martin, Melpomène et Thalie, près le dépôt du chemin de fer de Jackson.—Deux terrains améliorés dans l'îlet compris entre les rues Erato, Thalie, Maunsel et Clara.—Douze terrains, dans l'îlet compris entre les rues Clara, Martin, Thalie et Erato, à un îlet du dépôt du chemin de fer de Jackson.—Vingt terrains dans l'îlet compris entre les rues Clio, Erato, Bolte et Maunsel, en face du dit dépôt.—Un terrain, dans l'îlet compris entre les rues Mercure, White, Terpsichore et Bolte.—Dix-neuf terrains, dans le 4me District, face aux rues Race, Philip, Jackson, Nayades, Quatrième et Huitième; le terrain de la rue Quatrième est amélioré.—Huit terrains à Jefferson City, face à la rue des Magasins.—La moitié d'îlet de 12 terrains, à Rickerville, face à la rue du Camp, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Magasins, Robert et Upper Line.—Les trois quarts d'un îlet, à Rickerville, dans l'îlet compris entre les rues Pitt, Prytanie, Upper Line et Robert, comprenant 15 terrains.—Six terrains, à Rickerville, dans l'îlet compris entre les rues Levée, Jersey, Octavie et Joseph; un des dits terrains forme l'encoignure Levée et Jersey.

7 juin—Terrain de valeur, dans le 4me District dans l'îlet compris entre les rues Washington, Bacchus, Quatrième et Dryades, formant l'encoignure Washington et Bacchus.—Un terrain dans l'îlet compris entre les rues Levée, Water, Deuxième et Troisième.—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Joséphine, St-André, Maunsel et Clara, le tout pour la succession de Harlow Lamb.—Deux maisons en bois à étages, couvertes en ardoises, et d'autres belles bâtisses dans la rue Girod, entre Baronne et Franklin, 1er District, pour la succession de Ann Pendergast.—Quatre terrains bien remblayés et prêts à bâtir, rue du Bayou, entre Annonciation et Constance, pour la succession de Amelia Parker. —13 terrains à Carrollton; 9 îlets et portions d'îlets à Métairieville, cultivés rue Bonnesse, 4me dist.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Changement de Bureau.

FRANÇOIS CARONGE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 16, rue St Pierre, bâtisses Pontalba. 15 mai—3t

L. BINOCHE,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'informer les dames, qu'ayant vendu à l'encan les nouveautés de son stock, il sera en vente, jusqu'à 15 mai courant, une masse de marchandises entièrement nouvelles. 15 mai—4

Aux Habitants sucriers.

LES soussignés, agents de l'appareil connu sous le nom de Rillieux's Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, préviennent MM. les habitants sucriers qu'ils sont actuellement prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent devront s'adresser à O. LE BLANC & SON. 12 mai—6m 34, rue Carondelet

ON demande immédiatement un jeune homme pour la petite affaire en gros, qui possédant un capital de $150 à $200 et auquel on donnerait un salaire libéral. On donnera la préférence à une personne connaissant les affaires. S'adresser à C P. ROSSIGNAL. 16 mai—6 44, Exchange Place

ON désire prendre à loyer une ou deux jardinières d'enfants, femmes de couleur, de 20 ans au plus et bonnes domestiques. S'adresser à M. J. P. Adams, rue des Magasins, entre Race et Orange. 10 mai—3

Dissolution de Société.

LA société existant sous la raison commerciale de COSTA & ROVIRA, est dissoute d'un commun accord à partir du 10 mai 1856. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation. ANGELO COSTA, ANTONIO ROVIRA, QUEYROUZE & LANOIRBET, en commandite.

Nile-Orléans, 14 mai 1856.

Le soussigné continuera le commerce de produits de l'Ouest et de provisions, en son nom et pour son propre compte, à son ancien magasin, Nos 91 et 93, rue de la Vieille Levée, entre Toulouse et St. Louis. Nile Orléans, 14 mai 1856. ANGELO COSTA. 15 mai—15

EAU DE VIE—6 barils Jean Louis, qualité 26 premier 1795; 40 ½ 66 ⅞ do do do 1811; 15 ½ 23 ⅛ Magary 1804; 25 ½ 18 ⅛ Buckeye 1804; 34 ½ Alex de Montcrau 1806; 5 ½ 1 ½ John Durand & Co La Rochelle; 98 ½ J Eraud; 3 ½ A Pereira; 2 ½ J L Pereyra, à vendre par J & J TARDOS, 28 mai 31 Vieille Levée

GENIEVRE—10 pipes genièvre Swan, qualité supérieure, à vendre par J & J TARDOS, 15mai 31 Vieille Levée

CHAMPAGNE—300 paniers star, crown etc, en grandes et demi bouteilles; A vendre par J & J TARDOS, 15mai 31 Vieille Levée

MALAGA—120 barils sous les clefs de la Douane. A vendre par J & J TARDOS, 15mai 31 Vieille Levée

A VENDRE—A livrer—34 barils vin blanc, par le navire Dudley de Bordeaux. 15mai J & J TARDOS, 31 Vieille Levée

POMMES DE TERRE—300 barils pommes de terre du Nord. OGNONS—150 barils oignons frais créoles. FEVES—160 barils et sacs fèves du Nord et de l'Ouest, en magasin. POMMES SECHES—360 barils pommes sèches de choix du Nord, en magasin. PECHES SECHES—150 barils pêches sèches de Chine, pelées, à la façon du magasin. POIS DE LA CAROLINE—300 barils pois frais de la Caroline. FEVES—100 sacs petites fèves blanches de marine, en magasin. SEL—100 sacs sel fin et gros, en magasin. PATATES DOUCES—Quelques barils en magasin. A vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co. 15 mai 65, rue Tchoupitoulas

Papiers peints—Papiers peints. DELCROIX.

108 ...... RUE DE CHARTRES 108
ENTRE LES RUES CONTI ET ST LOUIS.

DEBALLE en ce moment plusieurs grands envois de PAPIERS PEINTS, sortant des premières fabriques de Paris. L'assortiment, qui est des plus complets, comprend toutes les variétés, comme toutes les nouveautés du genre, et ne laisse rien à désirer sous aucun rapport.

Les personnes qui désirent refaire les tentures de leurs appartements sont invitées à visiter le magasin Delcroix afin de se convaincre par elles-mêmes de la supériorité des marchandises en même temps que la modicité des prix. DELCROIX, 13 mai 108, rue de Chartres

Journaux illustrés, A BON MARCHÉ.

Le Journal pour tous,	hebdomadaire	$2 par an	
L'Ami de la maison,	do	3	"
L'Ami des Sciences,	do	3	"
L'Omnibus,	do	1	"
Le Journal du dimanche	do	1	"
Paris le soir,	quotidien	5	"

Ces différens journaux, publiés à Paris, sont rédigés par l'élite des littérateurs français et illustrés de vignettes dues aux premiers artistes.

On souscrit à la Librairie Nouvelle, 9 mai rue de Chartres No 107

WHISKEY—350 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

VINS—40 caisses vin rouge bon ordinaire, Paul Clermont & Co; 500 do do, do pour familles, S. Bearié Fils; 300 do do do différentes marques; 200 caisses vin blanc, do; En magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

EN magasin—20 barriques vin blanc, 10 ⅛ cognac Ed. Massia, 1 ⅛ et 6 ⅛ Madère inférieur, 75 caisses vin de Muscat, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

KIRSCH—75 caisses kirsch Sauvajol, Brandwein & Co, en magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co. 15mai 30, Vieille Levée

ABSINTHE—40 caisses absinthe Sauvajol, Brandwein & Co, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

SAVON de Castille—75 boîtes savon de Castille, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

AMANDES—20 balles amandes Princesse; 20 do do de Languedoc. En magasin et à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée.

SALAISONS—75 caisses cornichons, olives, &c, à vendre par Fdo DE FUENTES & Co, 15mai 30, Vieille Levée

OR en feuilles—150 colis or en feuille, à vendre par ALFRED KEARNEY, 15av—3 22, rue des Magasins

VIN BLANC—20 barriques vin blanc Sauterne; 10 barils do; A vendre par ANT. GIRAUD, 26 mars 44, Vieille Levée

BOUTEILLES—10 paniers de 150 bouteilles demi-blanches; 20 paniers de 100 bouteilles blanches à liqueur; 20 paniers de 100 bouteilles noires de Marseille; A vendre par ANT. GIRAUD, 26 mars 44, Vieille Levée

HUILE de Plagniol—25 paniers huile Plagniol, en bouteilles; 250 colis, huile de do; A vendre par ANT. GIRAUD, 26 mars 44, Vieille Levée

VIN de Marseille—25 barriques vin rouge de Marseille, Roubaud; 50 pipes vin de Catalogne supérieur. A vendre par ANT. GIRAUD, 26mars 44, Vieille Levée

REÇU par le Caledonia—[illegible] LAGAY & LECANU, 30 rue de Chartres

REÇU par le [illegible] LAGAY & LECANU, importateurs, 30 rue de Chartres

VIN Blanc—[illegible] DUFFIE & IKEN, encoignure Royale et Conti

EN magasin—[illegible]

[illegible] A. GARNIER, 39 Vieille Levée

Nouveautés—Magasin de la maison.
MAGASIN DE NOUVEAUTÉS ET MODES A BON MARCHÉ.

A l'encoignure des rues Ste Anne et Bourgogne.

LES soussignés viennent de recevoir du Nord et d'Europe, un grand assortiment de marchandises achetées à des prix excessivement modérés, la saison étant avancée, et veulent donner aux personnes qui vont les acheter, un grand avantage, à partir de lundi l'économie et jours suivants, à des prix qui étonneront aussi ceux qui n'auraient pas l'intention d'acheter.

500 Robes jaconette à volants	$3 00.
400 do Tarlatanes à bayadères	$4 00—$6 25
200 do Barèges à volants	$4 50; $6, $8, $9
1500 do Jaconas françaises anglais, de 6 ¼, 10, 12 ½ et 15.	
150 do Brillantines imprimées, de 15cts à 20cts.	
500 do Dentelles noires et couleurs, 10, 12 ½, 25	
250 do Barèges noirs et de 10, 15, 25.	
150 do mousselines à rideaux et moustiquaires, 25 cts, 3, 1½ et 4.	
1000 do Indiennes .... 6 ¼ 8, 10 et 12 ½.	
1000 do Brins ecrus, 4 60 cts la pièce.	

50 rouleaux nattes à 25 yds.
500 doz. mouchoirs pour dames et messieurs, de 6 ¼ à 12, 12 ½, 15, 25.

Nous annonçons à toutes les personnes à qui nous avions promis de nos jolis cols brodés en mousseline et jaconats de 50 cts à 75 et $1, que nous venons de recevoir un nouvel assortiment. Aussi, cols Rachel, Basques brodées, cols communs 10, 15, 20, 30 c.

Manches brodées, pâtes et crinolines, Mouchoirs brodés et à ourlets.

Nous appelons l'attention des acheteurs d'une manière particulière sur notre magnifique assortiment de soieries noires et couleurs.

Soieries de saison en couleurs, à $0 cts.
Do do do à 60, 75 et $1.
Do noires 75, $1, $1 25 la yard.

Sur nos rideaux bobinet et mousselines brodées, nos toiles d'Irlande et à draps de toutes les qualités et prix, nos bobinets et brins $1 pour moustiquaires, notre grand assortiment de services de table, nappes, serviettes, &c., nos œuvres $1, 1 25 et 1 50; nos bar et chaussettes anglais, mousselines suisses, nansouc, jaconats, percales, nos parapluies et demi-parapluies soie, nos mouchoirs de toile pour dames et messieurs, toile de toutes les qualités, nos dentelles.

Nous mettrons en vente aussi, demain, un grand choix de coton écrus et blancs, depuis 6 ¼ jusqu'à 12 ½, que nous recommandons aux commerçants, ainsi que le reste de notre stock qui est trop long pour être énuméré.

Nous prions les acheteurs en gros et en détail de venir examiner et ils verront eux-mêmes si nous ne tenons pas à toutes nos promesses. M. BARBIERE & Co. 12 mai—6, encoignure des rues Ste Anne et Bourgogne

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ayant, à partir de cette date, associé à leurs affaires M. Antoine Cuillé, la raison commerciale sera, Cuillé, Momus & Cie. 9mai—3 CUILLÉ & MOMUS.

BONNE OCCASION.
AVIS IMPORTANT.

Vente pour cause de départ pour l'Europe.

LES ustensiles et l'installation d'une grocerie si tuée dans un des meilleurs quartiers de la ville à proximité des marchés et parfaitement achalandée; ainsi qu'un beau lit en bonne ordre, sont à vendre à l'amiable, ou s'il ne se présente pas d'acquéreur d'ici à 8 jours seront mis à l'encan, ainsi qu'un beau lot de meubles de luxe et batterie et ustensiles de cuisine.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au No 24, rue de l'Hôpital ou au bureau du National. 9 mai—3

AVIS.

PENDANT mon absence, notre sieur T. P. Sexé est chargé de notre procuration générale. 9mai—6 ED. FRANDEVAUX.

Magasin à bon marché.
MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE,
Pour la dernière saison,
AU PRIX COUTANT,
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.)
Mme FABIO.

Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à ses nombreuses clientèle et aux Dames en général, qu'elle a reçu de France et de New-York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant :

Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles; casquettes d'enfants.

Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de bal. Garnitures de fleurs. BRODERIES—Mousselines de soie et dentelle, voiles de dentelle françaises. Voiles de mariée.

Un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio espère que son bon choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues au PRIX COUTANT, lui assureront la continuation du bienveillant patronage de ce public.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner son assortiment et la plus parfaite exactitude. Les ordres du dehors seront exécutés avec ponctualité.

Prévenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 7 mai—3m

CONFITURES de la Havane, reçues directement—15 caisses de confitures assorties, en jarres. Un lot de gelée et pâte de goyave en boîtes d'une livre et un quart livre. A vendre par DUFFIE & IKEN, 12 mai enc. Royale et Conti

PICKLES ANGLAIS—En débarquement du navire Wm Sprague, de Liverpool: 30 douzaines pickles assortis; 25 douzaines piments et ketchup; 25 douzaines moutarde de Durham; 10 douzaines pâtés d'Anchois; 10 douzaines poudre de Curry. A vendre par DUFFIE & IKEN, 12mai enc. Royale et Conti

Chien volé.

Il a été volé, le 6 courant, un petit chien de la Havane, noir et blanc, ayant le poil ras et l'arrière bras, et répondant au nom de COQUELICOT. La personne qui la rapportera à M. E. Brévost, rue Bourbon, entre Orleans et St Pierre, au-dessus du magasin de M. Bernard, et jouter, recevra une récompense de VINGT PIASTRES. 16 mai—2

$20 de Récompense.

PARTI marron, le 19 avril, le nègre BASILE âgé d'environ 30 ans, griffe, figure ronde et joufflue, grosses lèvres, gros yeux, nez un peu aplati, le teint fortement brun et les cheveux, il avait de plus à signe particulier, une des dents incisives de la mâchoire supérieure, une petite cicatrice à la tête près du front, de taille de 5 pieds 6 pouces et demi. Ce nègre visitait deux fois le matin et le soir dans les différents marchés, principalement au marché Poydras où il livrera à son maître, rue Morales No 90. Nouvelle-Orléans, 6 mai 1856. FERNANDO LEMOS. 8 mai—3m

A louer pour cause de départ.

LA jolie maison neuve No 66, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, construite pour une grande famille. S'adresser à LAGAY & LECANU, 30, rue de Chartres

EN débarquement du navire Mary Bradford, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge Cantenac; 50 do do do Château Margaux; 15 barils vin blanc Haut Sauterne; 25 caisses absinthe Beauvegan, Brisson & Co; 15 do do muscat de Lunel do; 9 quarts eau de vie LaRochelle, à vendre par C CAVAROC & Co, 28 av—8 144 rue Royale

EN débarquement du navire Mary Bradford, de Bordeaux: 5 quarts pipes Cognac M. J. Alice 4me preuve. 10 do do do 1re preuve. A vendre par P D SEGOND & COUTIN, 26 avril 13, Bienville

PORTER du J. & R. Tennent, en demi bouteilles, à vendre par JUAN Y. DE EGANA & Co, 47, Bienville

H. LESON. Restaurant et Café du BAYOU ST-JOHN HALF WAY HOUSE.

PRES LE BUREAU DE PEAGE

Cet établissement sera ouvert au public le 1er Mai prochain. 24av—3f

MEUBLES. MEUBLES. Entrepôt du Sud,
CHAS. A. STEWART,
171 et 173, rue Canal.
8 mars—1an

Madame veuve Maillard,
Rue Bourbon, encoignure Toulouse, No 159.

PREVIENT les personnes qui lui doivent, de venir régler leurs comptes dans le plus bref délai; et aussi tous ceux qui pourraient avoir quelques réclamations contre elle de se présenter d'ici au 15 courant, vu qu'elle doit s'absenter de la ville. 2 mai—4

Un pas de fait dans la voie des progrès de l'art de mesurer le temps.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Médaille et brevet d'invention à Perrelet & fils, Fabricants inventeurs producteurs à Locle en Suisse.

Chronomètres de poche à force constante se remontant par le pendant, système varié à l'usage des Observations, mécanisme d'une détente régulateur de l'isochronisme applicable à tous les échappements, leur donnant force d'égalité complète, produisant, avec cette complication, la seconde entière fixe ou la fraction de seconde avec seconde indépendante à double tour d'heure, par-dessus le déchet au rouage est l'échappement et avec un seul barillet.

Cinq chronomètres de poche, tous sont différents l'un de l'autre, sous la garantie qu'ils sont de construction toute nouvelle et qu'il n'en existe pas de pareils, chacun des cinq étant un objet unique.

A vous, MM. les amateurs, que vos goûts distingués en harmonie avec votre ambition personnelle vous disposerait à visiter ces produits extraordinaires, chacun de ces cinq objets sera acquis de droit, sans rétribution aucune, à la personne qui nous présentera le portail dès à présent jusqu'à la fin de juin prochain. Ne vous laissez pas être, que celui qui achètera une de ces montres, devra acheter l'horloger avec; [illegible] vertes, il assurera à l'acquéreur la facilité pour l'entretien et les réparations au besoin à des conditions très avancées, à l'aide de ses notes manuscrites, en vue du son plan tracé et d'une grande exactitude, de le démontage, sur laquelle toutes les pièces de son mécanisme sont visibles et palpables, conservés ainsi pour l'enseignement, il donnera les instructions nécessaires, premièrement à un artiste de son choix, et ensuite selon qu'il en sera requis.

S'adresser chez M. DUSARAI, opticien, où les pièces sont exposées, 8mai—1m No 60, rue de Chartres.

MONTRES! CHRONOMETRES!
E. DOURS,
IMPORTATEUR DE MONTRES, D'OUTILS et Fournitures d'Horlogerie,
19, RUE DU CAMP—AU TROISIÈME.

VIENT de recevoir des meilleurs fabricants de Suisse et d'Angleterre, et offre en vente une grande variété de montres fines, chronomètres, montres à secondes indépendantes, &c.

MM. les marchands horlogers trouveront chez lui constamment par prix aussi avantageux qu'à New-York. M. Dours reçoit en commission à New-York, à Londres, à Paris, en Suisse, tous les ordres qui appartiennent à son genre d'affaires. 16 fev—1m

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins de Bordeaux, comme par le passé, sur son propre compte et en son nom seulement. 13 janv L. F. MAZERAT, 7, rue de Toulouse.

[illegible]

G. CAVAROC & Co. [illegible]

ON vient constamment au magasin de marque: [illegible]

VIN ET ROUSSILLON—50 paniers [illegible] TH. CAPITAINE [illegible]

[illegible]

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIÈME DISTRICT.

L'EXAMEN annuel de ces Ecoles aura lieu dans l'ordre suivant, savoir:

Le Mardi, 13 mai, à l'Ecole des garçons et des demoiselles, près le pont du bayou St-Jean.

Le Mercredi, 14 mai, à l'Ecole des demoiselles, sur le Chemin du Bayou, entre les rues Dorlignay et Romain.

Le Jeudi, 15 mai, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues St-Pierre et Claiborne.

Le Vendredi, 16 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue Robertson, entre les rues Conties et Bienville.

Le Lundi, 19 mai, à l'Ecole des garçons, encoignure des rues Bienville et Robertson.

Le Mardi, 20 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Marais.

Le Mercredi, 21 mai, à l'Ecole des garçons, rue de Bassin, entre les rues Toulouse et St-Louis.

Le Jeudi, 22 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St-Louis.

Le Vendredi, 23 mai, à l'Ecole des demoiselles, rue de l'Hôpital, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Le Lundi, 26 mai, à l'Ecole des garçons, rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Mardi et le Mercredi, 27 et 28 mai, à l'Ecole supérieure des garçons rue St-Philippe, entre les rues Royale et Bourbon.

Le Jeudi et Vendredi, 29 et 30 mai, l'Ecole supérieure des demoiselles sera examinée dans le local de la Loge la Parfaite Union.

Les heures d'examen seront de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Un avis ultérieur fera connaître le local où aura lieu la distribution des prix, fixée au 6 juin.

Les parents et le public en général sont respectueusement invités à assister aux examens. ALPH. CANONGE, 2 mai—sal—dtjs Surintendant

EAU D'ABITA.

L'EAU de ces célèbres sources est à vendre, en baril, demi baril et damejeanne, à la pharmacie de M. Jas Syme, seul agent, encoignure Canal et Carondelet, Nile-Orléans.

L'eau d'Abita est excellente contre toutes les maladies cutanées, la dyspepsie, la goutte, la gravelle, les maladies scrofuleuses des femmes sont sujettes, la faiblesse générale provenant des excès, &c. Elle guérit radicalement la diarrhée, qu'elle soit chronique ou non, et n'est pas moins bonne pour la dentition. On peut la faire prendre sans danger à l'enfant le plus délicat; le goût en est des plus agréables. Afin de prouver cette assertion, je publie l'un des nombreux certificats que j'ai reçus :

Nile-Orléans, 21 avril 1856.

Je certifie qu'étant très malade, je me fis traiter par les Drs Stone et Boyer. Deux mois de soins assidus ne me firent aucun bien. Je me rendis alors aux sources d'Abita, à l'hôtel du capitaine J. S. Bossière. Au bout d'un mois je fus entièrement guéri. Je m'en retourne maintenant à St-Louis, ou je demeure. Je crois remplir un devoir en recommandant ces Sources aux malades. Les certificats des Drs Warren Stone et P.C. Boyer, médecins de la Maison de Santé, fait connaître la maladie dont j'étais atteint. H. MACSHANE

Je certifie que M. H. Macshane a été traité, pendant deux mois, à la Maison de Santé, pour une irritation de la vessie qui le faisait beaucoup souffrir. Je l'ai traité de concert avec les autres médecins de la maison. Il éprouve aujourd'hui un grand soulagement.

(Signé) W. STONE, M.D.
P. C. BOYER, médecin de l'Hôtel.

Je réfère le public à quelques-unes des personnes qui ont eu recours à ces sources:

Genl J. L. Lewis,	Mr. R. C. Evans, Natchez
Col W. Christy,	L'hon. J. H. Caldwell,
M. Talbot Wilson,	Dr Wedderburn,
M. Jos. Lovell,	Dr Mac Cormick.
Col Singleman, à Natchez.	Dr Porter.
Mr. L. Bussile,	

10mai

Eaux d'Abita.

L'HOTEL de ces célèbres sources d'Abita sera ouvert le 5 mai et dirigé par M. James Wall, ancien directeur du Louisiana Hôtel. On peut obtenir des renseignements à la Pharmacie de M. James Syme, encoignure des rues Canal et Carondelet, à la Nile Orléans, où l'on vend l'eau d'Abita en baril ou en damejeanne, aux prix que demande le propriétaire. J. S. BOSSIERE, Sources d'Abita, Covington, Lne. 10 mai—3f

A MONSIEUR ALLUARD.

Monsieur,

J'ai lu dernièrement dans les différents journaux de cette ville une lettre, par laquelle vous faites ... [illegible] Au sujet de la guérison de ma femme ... [illegible]

Ma fille, Clotilde Robert, a été pendant 17 longues années atteinte d'une maladie des plus douloureuses et des plus inquiétantes. Sans cesse, ses souffrances étaient des plus grandes; ses jambes enflées ... [illegible] ... Je vous dois une reconnaissance éternelle ... [illegible]

MM. Séverin Robert, veuve Drouillon, de Ste Philippe, 366—Paul Trévigne, rue Columbus 197—Mme Isidore Aussant, rue Bernus 22; à mes amis et compagnons: Mme Allard de la [illegible] Louise Harrot. 19 avril—25f

$60,000!

La première Loterie Créée aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane,

(Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.)

Loterie de l'Académie Militaire du Sud

CLASSE B.—NOUVELLE SÉRIE.

Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 12 JUIN 1856

18,000 numéros seulement.—Gros lot, $15,000

Prix des billets:—Billet entier, $10; moitié, $5; quart de billet, $2 50.

Les lots sont payés trente jours après le tirage, de billets de banques payable sans exception, sur présentation du billet gagnant.

Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres seront strictement confidentielles.

SAMUEL SWAN, directeur, 29 av Montgomery, Alabama.

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets.
119 rue de Chartres.

REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc; Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur; Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc, etc. Toiles à l'huile de tous dessins, qualités et largeur coupées à la demande; NATTES, 400 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et à damiers, nouvellement en débarquement. Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place. 17 mars A. BROUSSEAU & Co.

A vendre ou à expédier par association.

AVIS—On offre à vendre une Machine à bardeaux avec le droit de patente, ainsi que toute l'installation comprenant bâtisses, machines à vapeur, scies circulaires et ustensiles &c. &c., le tout situé et établi sur le rail-road Jackson, au bord du lac Pontchartrain, à environ 25 milles de la ville, au sein d'une magnifique cyprière.

On préférerait même trouver un associé capable, afin d'exploiter l'établissement ... [illegible]

La machine en question fait, par heure, deux milliers de bardeaux supérieurs à tous ceux faits jusqu'à présent.

On traiterait de gré à gré à des conditions très-avantageuses. S'adresser au bureau du journal. 19 av—1m

Chapeaux de paille.
Rue de Chartres, [illegible]

UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et enfants, tels que: Chapeaux de [illegible] et doubles; [illegible] Panama. Un grand choix de chapeaux et ornements en paille pour dames, rubans et gorgères. A vendre par J. DERBES jr. & Co. 8av

Confections d'été pour hommes.

250 douzaines chemises toile pour hommes, reçues par le Caledonia, à vendre par LAGAY & LECANU, 19av 30 rue de Chartres

Confections d'été pour enfants.

100 malles habillements d'été, pour enfants—Paris, haute nouveauté, que nous venons de recevoir de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 19av 30 rue de Chartres

Chemises pour hommes et enfants.

320 douzaines chemises écossaises toile, plus nouveau, reçues par le Caledonia, à vendre par LAGAY & LECANU, 19av 30 rue de Chartres

Confections d'été pour jeunes gens.

85 malles, confections d'été, pour jeunes-gens, reçues par les derniers arrivages de France, à vendre par LAGAY & LECANU, 19av 30, rue de Chartres

Papiers peints.
ENCOIGNURE BOURBON ET ST LOUIS.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment de papiers peints, de toutes qualités et très avantageux pour le prix. Il invite les personnes qui voudraient faire tapisser leurs appartements à venir visiter ses papiers, ayant un avantage réel dans le prix de collage, la faisant par lui-même. E. CHESMAN.

EN débarquement du navire Marie Caroline, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge; 20 do do supérieur; 40 caisses de 12 bout. vin rouge, St.-Julien Médoc; 100 do 12 bout. vin blanc, Haut Sauterne à vendre avec privilège du drawback, par HENRY VALETON, 90 St-Louis

PEAUX DE CHEVRE—72 balles peaux de chèvre du Mexique. A vendre par BRUGUIERE & Co., 14 av—3f 16, rue Bienville

EN débarquement du navire Marie Caroline de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St. Estèphe; 20 do do do St.-Julien; 5 do do blanc Sauterne; 20 demi-barriques do do; 25 caisses vin rouge Chât. Latour; 25 do do Palus à bordeaux à vendre par BRUGUIERE FRERES, Enc. Royale & Bienville

SARDINES—300 caisses sardines de Nantes, quarts, demi et boîtes; A vendre par BRUGUIERE & Co., 16 Bienville

VINAIGRE—[illegible] H. M. BARLOW & Co. 16, Canal

200 [illegible] LAGAY & LECANU, 31, rue de Chartres

[illegible] LEON FIERRE & CO. 31, rue de Chartres

[illegible] FERAY & COUTURE, 31 et 33, rue Gravier

Grand déballage DE LIVRES FRANÇAIS, A LA LIBRAIRIE NOUVELLE,
Rue de Chartres, No 107.
ENTRE LES RUES CONTI ET ST LOUIS.

LITTÉRATURE FRANÇAISE. Auteurs anciens et contemporains.

TRADUCTIONS FRANÇAISES. Des meilleurs ouvrages des Littératures GRECQUE, LATINE, ANGLAISE, ALLEMANDE, ESPAGNOLE, ITALIENNE.

Ouvrages de lecture et d'éducation Pour la Jeunesse.

ENCYCLOPÉDIE MODERNE 30 volumes—Edition Firmin Didot.

Les Misanthropes, L'œuvre capitale de Grandville

Les Guêpes, par Alphonse Karr.

3 000 BROCHURES ILLUSTRÉES, &c. &c. &c. J. TACON, 26 av 107, rue de Chartres

LIBRAIRIE FRANÇAISE. Vor HEBERT & Cie.
140, rue de Chartres

BUFFON (œuvres complètes) édition de luxe en 24 parties ou 12 volumes in-8, Jésus, de 672 pages chacun avec 160 gravures sur acier représentant 800 sujets coloriés.—C'est à dire de gravures de plus que les éditions les plus complètes.

Cette édition revue sur celle de l'Imprimerie Impériale, avec la nomenclature et la classification de G. Vier, est annotée par M Flourens, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, &c. &c.

L'ouvrage aujourd'hui entièrement publié et reçu par la maison

Vor Hébert & Co.

Se compose de 800 livraisons à 30 centimes. Prix de Paris $120 francs et pour la Nile Orléans $ 24 12mai

LIBRAIRIE FRANÇAISE. Vor. HEBERT & Cie,
140, *rue de Chartres.*

REÇU par les derniers arrivages, une facture de livres français, parmi lesquels nous citerons seulement:

Scudo—Critiques et littérature musicale.
Sur l'enseignement—de l'avenir politique de l'Angleterre,
Augustin Thierry—œuvres,
Flourens—l'Académie et les Académiciens.
Lamartine—Geneviève,
Lamennais—(œuvres posthumes, le Dante).
do imitation de Jésus-Christ.
Arsène Houssaye—le Violon de Franjolé et diverses nouvelles.
Bayard—théâtre, de
Beranger, Barquin, &c. &c.
A déballer par le Guttemberg:
2000 brochures.
Editions populaires illustrées des meilleurs auteurs contemporains, &c., &c. &c. 12mai

EN VENTE
A la Librairie Nouvelle,
107, rue de Chartres,
Les Zouaves et les Chasseurs à pied, ETUDES HISTORIQUES, 1 vol in-12.
Et un grand nombre de volumes brochés
Collection Michel Lévy.
Bibliothèque nouvelle.
Bibliothèque des chemins de fer, &c. &c. &c.
10 mai J. TACON, 107, rue de Chartres

BOUC. Salon à Bière, BOUC.
Tenu par M. C. KROST, rue Conti, 56.
ENTRE ROYALE ET PASSAGE DE LA BOURSE.
Ale et les lager Bouc et long-temps attendu.

Disciples de Gambrinus, ralliez-vous!

M. C. KROST annonce respectueusement au public en général et à ses amis en particulier, qu'il vient de recevoir une certaine quantité de BOUC, cette bière qui a été si généralement appréciée l'année dernière. Par suite d'arrangements pris, il est le seul qui possède en ville cette qualité de bière.

M. C. Krost rappelle au public qu'il a ouvert dernièrement un salon rue Conti No 56, entre Royale et Passage de la Bourse, où l'on trouvera toujours les plus délicats.

M. C. Krost saisit cette occasion pour faire savoir à ses clients qu'il a vendu son établissement rue d'Orléans, et que le seul salon tenu actuellement par lui est rue Conti No 56. Qu'on se rappelle que c'est le seul endroit qu'on peut se procurer du BOUC 29 avril—1m

Le Docteur Louis Roy,
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.
Consultations, de 1 à 3 heures P. M.
No 86, rue St Pierre.
Nile-Orléans, 28 avril—1m

CRÈME A LA GLACE,
LIMONADE GLACÉE ET SORBETS.

M. C. KILILI a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a établi un salon au coin des rues Ste Anne et Vieille Levée au dessous de magasin de fuges nos de Narbonne et en face de la Place Jackson. Il aura constamment une grande variété de crèmes à la glace, de limonade glacée et de sorbets pour les dames. Il aura aussi des sirops de différentes sortes et des cordiaux ... [illegible] de ... Il vendra aux plus bas prix. Ayant su une forte perte en transportant son salon du de [illegible] par ordre des autorités, il espère que le public [illegible] C. KILILI. Le salon sera ouvert demain, 23 du courant. 22 avril—1m

Bon marché—Bon marché.

HARBY,
165 ..... RUE DU CAMP 165

ANNONCE à sa clientèle et aux dames en général qu'il est décidé à vendre le reste de son magnifique stock de MARCHANDISES SÈCHES, aux PRIX D'IMPORTATION. Les personnes qui désirent profiter de cette excellente occasion doivent s'adresser à son magasin le plus tôt possible.

Il offre les marchandises suivantes aux plus bas prix : Barèges unis et à damier, robes organdy à volants, robes barège à volants, robes jaconat français, ginghams ... [illegible] ... calicot, linge de table, ... toiles de coton, jupons crinoline, corsets, parasols, &c.

EGALEMENT
SOIRIES DE PRINTEMPS, de mode, à 50 cents la yarde.

Un assortiment complet de Valenciennes, Collerettes, Cols et manches, broderies et dentelles de tous genres, etc. HORACE HARBY, 4 mai—3f 165 rue du Camp

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY,
No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse.

EDMOND DUFOSSIERE & Co. désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en magasin un grand assortiment d'habillements qu'ils vendent sous le nom de "Southern Clothing Manufactory." Le plus complet assortiment de la ville. ... [illegible]

Tous ordres des marchands ou habitants pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 25 fév

L. PERROT & Co, rue Royale, 225,
A l'angle de la rue Ste-Anne,

MARCHANDISES sèches pour la saison d'été à bon marché, toiles et mousselines, américaines et françaises:

1 caisse jaconats imprimés à 12 ½ cts la yard.
1 do de françaises à 25 do

Organdis nouveautés, barèges, coutils pour pantalons, cotonnades, cotons blancs et écrus, toiles d'Irlande, toiles de lin, mouchoirs, bas et chaussettes, soie noire, faïe noir uni et brodé pour mantelets, gants, bas et chaussettes, foulards, mouchoirs, cravates, broderies, dentelles françaises, chemises de santé, parapluies, en tous cas, ombrelles, corsets, gants et mitaines filet, peignes de toutes les qualités, parfumeries, etc., etc.

Aussi un bel assortiment d'éventails fantaisie. 2av—1m

ALFENIDE!

LES soussignés informent ceux qui tiennent des cafés, qu'ils peuvent disposer de 50 douzaines de cuillères en ALFENIDE à bout rond.—Bien qu'il soit inutile de rappeler toutes les qualités de ce métal,—comme par tous,—ils leur feront observer qu'au point de vue économique il vaut mieux que l'argent,—dont il a la solidité et la pesanteur, et coûte soixante quinze pour cent meilleur marché. A. PAVA & Co. 1ermai—1m 56, rue de Chartres

LE Docteur ALFRED MERCIER a transféré son domicile RUE DAUPHINE No 46, entre Bienville et Bienville: on peut le consulter tous les jours de midi à une heure. 24av—1m

FAURES & NORMAND,
33 et 34, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE.
Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail. 25 nov

Bains de la rue Conti.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.
TENUS PAR F. GAUPP.

CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et le public y rencontrera toujours la propreté la plus grande comme les soins les plus empressés.

On trouvera en tout temps des BAINS DE VAPEUR dans cet établissement, qui envoie également des bains à domicile. 21 mars—6m

Dissolution de société.

A partir du 1er mai la société existant entre U. LAROUSSINI & F. LAZARE se trouve dissoute d'un commun accord, et le soussigné reste seul chargé de la liquidation des affaires. Nile-Orléans, 1er mai 1856. 3 mai—1m U. LAROUSSINI, Maison Rouge No 1

EN débarquement du navire Marie Caroline, venant de Bordeaux: 40 barriques vieux vin de Bordeaux pour famille 20 demi do vin blanc Sauterne. 30 caisses vins vins des grandes et 1/2 bouteilles. A vendre par TH. CAPITAINE, 2mai 13, Tchoupitoulas

Pierre à filtrer!

100 PIERRES à filtrer, un article supérieur pour famille, à vendre à très bas prix pour clore consignation, par J. H. CARTER & Co. 28 av—1m encoignure Commune et Tchoupitoulas

FUSILS ANGLAIS.

LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas P. Manton, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le modèle voulu.

Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, ils recommandent l'attention des amateurs à la recherche d'armes de choix. HEATON & OLIVIER, 14mars—3m No 60, rue Commune

Avis aux Dames!

Nous désirons à clore notre stock de Marchandises de printemps avant la fin de la saison, nous vendrons à partir de ce jour, à Grand SACRIFICE, notre assortiment de ROBES DE SOIE et BAREGES, et de BRODERIES. C. A. BARRIERE & BROTHER, 11 avril 20, rue de Chartres

PHARMACIE,
Encoignure Conti et Bourgogne,
SPÉCIALE
POUR LE TRAITEMENT DES
MALADIES SECRETES
ET DES MALADIES DE PEAU,
GUÉRISON DE
L'hydrargyrie,
MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE
DU MERCURE, PAR
E. SAUNOT, Pharmacien.
28 mars—3m

SARDINES—100 caisses de boîtes de la marque Guillouet, attendues du Havre, à vendre par BRUGUIERE & co, 16, rue Bienville

A LOUER.

Une maison confortable, No 186, rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Les clés pourront être remises. S'adresser à BOYD BERRY & Co, 16mars—6f No 120, rue Commune